



## Procès-verbal de la réunion du conseil municipal Du 19 Février 2021

Le vendredi 19 Février 2021, Le Conseil Municipal de Fouilloy, convoqué le 15 Février 2021, pour traiter l'ordre du jour ci-dessous, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la présidence de Mr Yves DUCROCQ, Maire de Fouilloy.

**Etaient présents** : Mesdames CAPON Martine, NOIRET Isabelle, CAPLAIN Jessica, LEGRAND Isabelle, DEFRUIT Claudie, DESCOUTURES Sonia, LECOQ Catherine  
Messieurs DUCROCQ Yves, BAILLET Ludovic, PICARD Sylvestre, BOCQUET Philippe, RONDOT Serge, SAGEZ Yves, SMERDA Stéphane, GRIMAL Dominique, DETRE François-Xavier, RICARD Rémi

**Etaient excusés** : Me SAUVAL Christèle donne procuration à Me NOIRET Isabelle, Me DEVAUX Katia donne procuration à M. Yves SAGEZ

### **Était absent** :

Mr Yves DUCROCQ ouvre la séance le Vendredi 19 Février 2021 à 18h57

### **Ordre du jour abordé :**

M. le Maire demande l'autorisation de pouvoir modifier l'ordre du jour :

- Délibération Contribution financière due par la commune pour une extension du réseau public de distribution d'électricité ... Lieudit « le Marché »

Pour : 19 contre : 0 Abstention : 0 voté à l'unanimité

Approbation du Procès-verbal du dernier conseil municipal du 11/12/2020 .....	2
Nomination d'une secrétaire de séance : .....	2
1. Délibération subvention Restos du Cœur .....	2
2. Délibération subvention modification d'un numéro de Maison Résidence le Vallon	2
3. Délibération vente de bois	3
4. Délibération avenant au règlement de cantine	3
5. Délibération paiement des repas annulés	3
6. Délibération Subvention remboursement de frais de déplacement à un agent	3
7. Délibération renouvellement marché d'assurance statutaire SOFAXIS	3
8. Délibération modification du tableau des effectifs	4
9. Délibération Contribution financière due par la commune pour une extension du réseau public de distribution d'électricité ... Lieudit « le Marché »	5
10. Questions diverses	5/6

Arrondissement d'Amiens

**MAIRIE DE FOUILLOY**

Canton de Corbie

**Approbation du Procès-verbal du dernier conseil municipal du 11/12/2020 :**

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

**Nomination d'une secrétaire de séance :**

Proposition de Me CAPON Martine comme secrétaire de séance.

**Résultat du vote à main levée :**

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité.

La secrétaire pour cette séance est Me CAPON Martine

**1. Délibération Subvention des restos du Cœur**

Suite à la demande de l'association des restaurants du cœur du 12/01/2021 sollicitant une subvention de la commune, Me NOIRET demande si une personne faisant partie du bureau est présente dans la salle, de bien vouloir sortir le temps du vote de la subvention.

Aucun membre de l'association étant présent, personne ne sort de la salle. Nous proposons une subvention d'un montant de 500 €.

M. le Maire demande l'approbation du Conseil Municipal.

Remarque : Madame LEGRAND demande si l'on connaît le nombre de bénéficiaires sur Foulloy, Me NOIRET explique que les Restos du Cœur ne donnent pas cette information car c'est un geste solidaire.

**Résultat du vote à main levée :**

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

**2. Délibération modification d'un numéro de Rue Maison Résidence le Vallon :**

M. le Maire expose le problème récurrent d'erreurs dans la distribution du courrier, signalé par un administré domicilié Résidence le Vallon Chemin de Lamotte Warfusée, ayant le même numéro que ces voisins d'en face domiciliés 14 Chemin de Lamotte Warfusée.

M. Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter la modification d'un numéro 14 en 14 Bis, concernant M. et Me SEVEL Jean Bernard 14 Résidence le Vallon, Chemin de Lamotte Warfusée afin d'éviter les désagréments de distribution de courrier occasionnés.

**Résultat du vote à main levée :**

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

**3. Délibération vente de bois :**

M. Baillet propose au Conseil Municipal de définir le prix de vente de bois de la commune.  
- 25€ le stère enlevé sur place pour les employés de la commune ou extérieurs

M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir voter ces tarifs.

Pour : 19

Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité



Arrondissement d'Amiens

**MAIRIE DE FOUILLOY**

Canton de Corbie

**4. Délibération avenant au règlement de cantine :**

M. le Maire donne la parole à M. BOCQUET Philippe qui informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de faire un avenant au règlement de cantine déjà existant depuis 2017, concernant les absences non justifiées et de ce fait les repas commandés sont perdus.

M. le Maire demande au conseil Municipal de bien vouloir voter cet avenant.

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

**5. Délibération paiements des repas de cantine annulés :**

M. le Maire donne la parole à M. BOCQUET Philippe qui informe qu'à ce jour force est de constater que bon nombre de familles ne respecte pas la procédure de réservation des repas de cantine et d'annulation en cas d'absences maladie.

Devant le gaspillage alimentaire quotidien, Monsieur le Maire propose d'instaurer un tarif spécifique de 5 euros, pour les repas non réservés et ceux non décommandés 48h avant, sauf motifs impérieux ou maladie accompagnés d'un certificat médical.

Pour : 15

Contre : 2 Mes Caplain et Legrand

Abstentions : 2 Me Descoutures et M. Smerda

Adopté à la majorité

**6. Délibération remboursement de frais de déplacement à un agent :**

M. le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de rembourser à Me BEGUIN Annick, la somme de 18.39€ correspondant aux frais de déplacement lors d'une convocation d'expertise médicale.

Pour : 18

Contre : 1 M. Sagez

Abstentions : 0

Adopté à la majorité

**7. Délibération renouvellement marché d'assurance statutaire SOFAXIS:**

M. le Maire donne la parole à M. PICARD qui résume le courrier reçu par le centre de gestion, concernant le renouvellement du marché d'assurance statutaires du personnel.

Aujourd'hui CNP est l'assureur et SOFAXIS est le courtier de ce contrat.

Le contrat d'assurance s'achèvera le 31 Décembre 2021, il est donc demandé à la collectivité de voter pour procéder à la mise en concurrence et conclure un nouveau marché d'assurance pour la période allant du 01/01/2022 au 31/12/2025, pour 4 ans.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir voter pour ce renouvellement de marché d'assurance statutaire.

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

Arrondissement d'Amiens

Canton de Corbie

**MAIRIE DE FOUILLOY****8. Délibération modification du tableau des effectifs :**

M. le Maire donne la parole à M. PICARD, qui informe le Conseil Municipal que l'état des lieux des effectifs du personnel doit être remis à jour à la date du 19/02/2021, afin d'être pris en compte et validé dans les Lignes Directrices de Gestion. (TC=Temps Complet/TNS= Temps non Complet)

**Tableau des effectifs au 19.02.2021**

CADRES D'EMPLOIS	GRADES	NOMBRE D'EMPLOIS ET DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b> - Adjoint Administratif Territorial	-Adjoint Administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe  -Adjoint Administratif Titulaire - Adjoint Administratif stagiaire - Agent Administratif contractuel	1 - TC  1 - TNC 1 - TC 1 - TC
<b>FILIERE TECHNIQUE</b> • Adjoint Technique Territorial	- Agent de Maîtrise  -Adjoint Technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe  Adjoints Techniques Principal 2 <sup>ème</sup> classe  -Adjoints Techniques de 2 <sup>ème</sup> classe  Apprenti Contrat P.E.C Contractuel	1 -TC   5 - TC 1 - TNC  1 - TC  1 - TC 1 - TC 1 - TC 1 -TNC
<b>FILIERE ANIMATION</b> Animateur Territorial • Adjoint d'Animation Territorial	-Animateurs -Adjoints d'Animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe  Adjoint Animation  Agent d'animation Contractuel Contrat PEC Contractuel	2 - TC 1 - TC  1 - TC  1 - TNC 1 - TC 1 - TC
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b> • ATSEM	Atsem principal de 1 <sup>ère</sup> classe Contract PEC	1 - TC 1 - TNC

Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité



o **9 : Délibération Contribution financière due par la commune pour une extension du réseau public de distribution d'électricité ... Lieudit « le Marché »**

Monsieur le Maire donne la parole à M. BAILLET qui expose les faits suivants aux membres du conseil municipal.

La Société VALCITY et le groupe BDL Promotion ont déposé le 11 septembre 2020 un permis d'aménager pour la réalisation de 85 logements sur un terrain sis lieudit « le Marché », répartis comme suit :

- 47 logements (lot à bâtir libre de tout constructeur)
- 10 logements en accession social à la propriété (type T3/T4)
- 8 logements seniors (type T2/T3)
- 20 logements sociaux (collectif).

Dans le cadre de l'instruction du permis d'aménager, la société ENEDIS nous informe dans son avis en date du 26 janvier 2021 qu'une extension du réseau public d'électricité de l'ordre de 230 mètres environ est nécessaire pour assurer la desserte du projet.

Monsieur le Maire précise que conformément à l'article 18 de la loi n°2000-108 relative à la modernisation et au développement du service public de l'électricité, la contribution relative à l'extension hors terrain d'assiette de l'opération est à la charge de la commune à hauteur de 60%, soit dans ce cas précis une contribution financière de 45 448,17 € HT due par la commune.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir voter et accepter cette dépense.

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Adopté à l'unanimité

**10. Questions diverses :**

Mr DETRE : A-t-on la date d'ouverture de l'Intermarché ?

Mr le Maire précise que la date d'ouverture prévue est fin mars 2021

Mr DETRE : Les gravats de l'Intermarché sont-ils bien évacués ? Il ne faudrait pas les retrouver dans les lotissements.

Mr le Maire répond qu'il ne devrait pas y avoir de problème au vu du sérieux du groupe.

Suite à la communication téléphonique de Me GRAF concernant les problèmes de niveau d'eau et d'évacuation, M. le Maire signale qu'il s'est rendu sur place avec le 1<sup>er</sup> Adjoint. Le contrôle des canalisations a montré qu'il n'y avait pas de problème d'évacuation.

Mr DETRE : La 2<sup>ème</sup> partie de la piste cyclable au niveau des tours des haies sera fait quand ?

Mr le Maire répond que ce chemin piétonnier sera réalisé dans le cadre des travaux du lotissement

Et comme cela il y a aura une continuité.

Mr SMERDA : Nous sommes allés à une réunion à la Com de Com avec vous Mr le Maire sur les aménagements sportifs et je souhaiterai avoir la position qui a été retenue ?

Mr SMERDA explique que la Com de Com proposait un aménagement sportif de Tennis sur la commune qui regroupait les 4 clubs des alentours avec une grosse emprise territoriale entre le terrain de football, les écoles et le terrain tennis actuel.

Mr le maire précise le déroulement de la réunion et décrit son désaccord sur ce projet. Ensuite, il décrit un contre-projet concernant la rénovation du tennis actuel qui pourrait être d'actualité.



Arrondissement d'Amiens

**MAIRIE DE FOUILLOY**

Canton de Corbie

Mme DEFRUIT a une remarque concernant la feuille qui précise que le décès de son père a été omis alors qu'il a été Adjoint au maire, bénévole et a toujours vécu sur la commune.

Mr le Maire présente ses excuses au nom de tout le Conseil municipal.

Mme LEGRAND demande si l'aménagement du petit étang du côté d'Aubigny avance et sous quel délai

Mr le Maire précise que ce projet devait être réalisé au mois d'Octobre 2020. Mr le Maire a contacté Mr Fourmy et Mr Viltard sans retour de leur part. Découverte un beau jour d'une haie de 14 arbustes en plein milieu de la pelouse.

Mr le Maire convoque Mr Viltard et Mr Fourmy à l'étang pour échanger sur le sujet. Les arbustes ont été déplacés et la terre sera évacuée sur place. Ensuite il y aura la période de nidification et le projet sera donc réalisé ultérieurement.

La séance est levée à : 20h12

Le Maire, Yves DUCROCQ

